

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 6

Juin 2019



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions environnementales, urbaines, rurales, sanitaires, touristiques ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

<p>FAYE Cheikh Ahmed Tidiane, SOW Seydou Alassane, SY Amadou Abou, NIANG Souleymane, DIOP Khalifa, Boubou Aldiouma SY</p> <p>Analyse des caractéristiques morpho-sédimentaires du complexe laguno-estuarien de la somone (Petite du côte Sénégal)</p>	7
<p>BAWA Dangniso, BANASSIM Tchilabalo, AFO Bidjo, GNONGBO Tak Youssif</p> <p>Erosion hydrique dans le quartier d'Adidigomè-Avatamè à Lomé : quelles mesures d'aménagement pour une gestion durable ?</p>	24
<p>KOUAME Konan Roland, Pauline Agoh DIBI KANGAH, KOLI BI Zuéli</p> <p>Perceptions de la variabilité climatique et de ses effets par les populations rurales du centre-est de la Côte d'Ivoire</p>	47
<p>Isidore YOLOU, Ibouraima YABI, Kondé DJOBO, Faustin Cakpo DOSSOU, Jacob Afouda YABI, Fulgence AFOUDA</p> <p>Agroforesterie à base de <i>elaeis guineensis</i> en tant qu'option du développement durable dans la commune de Cove (sud-est du Bénin) : possibilités, pratiques et limites</p>	69
<p>N'kpomé Styvince KOUAO, Della André ALLA</p> <p>Les déterminants environnementaux de l'essor de la culture de l'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire)</p>	90
<p>ZRAN Gonkanou Marius</p> <p>Gestion des baies en lagune Aby et développement durable des pêches à Adiaké (sud-est de la Côte d'Ivoire)</p>	110
<p>SIBY Mory, COULIBALY Sina</p> <p>Stratégies d'adaptation des pêcheurs à l'insuffisance de la production halieutique dans l'espace fluvial du cercle de kati (région de Koulikoro) au Mali</p>	125
<p>KADOUZA Padabô</p> <p>Appui à la production et à la commercialisation du riz de bas-fonds par l'entreprise de services et organisation des producteurs (esop) dans la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo (2004-2018): une dynamique brisée ?</p>	139

<p>ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, ANE Salé, N'GUESSAN Kouassi Fulgence</p> <p>Analyse de l'impact agricole du déclin du binôme café-cacao sur la région du Moronou (Côte d'Ivoire)</p>	155
<p>YOUAN Louis Gerson, GNAMBA-Yao Jean-Baptiste, ALOKO N'Guessan Jérôme</p> <p>La cacaoculture et le développement socio-économique du département de Duekoué</p>	179
<p>Daniel SAIDOU BOGNO, Valentin ZOUYANE</p> <p>Impact socio- économique de la commercialisation du charbon de bois dans la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord Cameroun)</p>	194
<p>KARIDIOULA Logbon, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure</p> <p>Contraintes et précarités dans l'accès à l'eau potable dans le département de Dabakala (Côte d'Ivoire)</p>	216
<p>KOUIYE Gabin Jules</p> <p>Le politique face aux difficultés d'accès à l'eau potable dans les trois communes de N'gaoundéré (Cameroun)</p>	236
<p>Vincent HOUSSEINI, Valentin ZOUYANE, Bernard GONNE</p> <p>Distribution des produits pétroliers et dégradation de l'environnement à N'gaoundéré (Nord-Cameroun)</p>	250
<p>NASSI Karl Martial, MAWUSSI Ayité Claude, MAGNON Zountchégbé Yves</p> <p>Espace frontalier Sanvee-Kondji-Hillacondji (Togo-Bénin) : entre entrave à la libre circulation et contrebande</p>	269
<p>DEGUI Jean-Luc, KOUADIO Kouakou Abraham, ESSAN Kodja Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme</p> <p>Diagnostic de l'offre touristique dans la région du sud-est de la côte d'ivoire : cas des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké</p>	283
<p>TOURE Souleymane, KOFFI Yao Jean Julius</p> <p>La "durabilité sociale" contrariée par l'insuffisance d'eau potable dans les villages de la région de Gbêkê (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	305

<p>KOUASSI Yao Frédéric</p> <p>Habitat rural et couverture sanitaire dans la Sous-préfecture de Bouaflé (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) : conséquences pour l'accessibilité aux soins</p>	325
<p>Yéboué Kassé N'DRI, Péga TUO, Kouassi Paul ANOH</p> <p>Accès aux infrastructures sanitaires dans la commune de Tiébissou (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	347
<p>Salifou SANOGO</p> <p>Logiques paysannes d'exploitation des bas-fonds dans la commune rurale de Bilanga (région est du Burkina Faso)</p>	370
<p>DIALLO Issoufou, ASSUE Yao Jean-Aimé</p> <p>Essor des établissements d'enseignement secondaire privé et précarité dans les établissements d'enseignement secondaire public dans la région de la Marahoué</p>	391
<p>KOUADIO N'Guessan Roger Carmel, KOUAME Yao Alexis, Koffi Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan</p> <p>Pesanteurs spatio-behavioristes de l'occurrence des accidents routiers sur le transect Bouaké-Yamoussoukro</p>	410
<p>KITHENI Bamba, BRENOUM Kouakou David, ATTA Koffi</p> <p>L'impact de la crise politico-militaire sur les équipements et la participation des populations à la gestion de la commune de Bouaké</p>	426
<p>Djarsoumna KAÏNARAMSOU, Michel TCHOTSOUA</p> <p>Activités anthropiques sur les Mayos et risques environnementaux dans la ville de Maroua (extrême-nord Cameroun)</p>	444
<p>YEO Watagaman Paul, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène</p> <p>Les facteurs de l'essor de la culture de l'anacarde dans la zone dense de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</p>	460
<p>KAMELAN Kouacou Hermance-Starlin, Kakou Geoffroy André, TAPE Achille Roger, KOUASSI Konan</p> <p>Les activités de la restauration populaire et dégradation de l'environnement urbain à Bouaké</p>	476

LA CACAOCULTURE ET LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU DEPARTEMENT DE DUEKOUÉ

YOUAN Louis Gerson, Doctorant à l'Institut de Géographie Tropicale
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire
E-mail : louisgersony@gmail.com.

GNAMBA-Yao Jean-Baptiste, Maître Assistant à l'Institut de Géographie
Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte
d'Ivoire, E-mail : gnambajb@yahoo.fr

ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de recherche à l'Institut de Géographie
Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire
E-mail : alokojerome@yahoo.fr

Résumé

L'évaluation de la contribution de la cacaoculture dans le développement socio-économique du département de Duékoué a suscité cette étude. L'objectif de cet article est d'évaluer l'impact socio-économique de la cacaoculture dans le département de Duékoué. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une démarche méthodologique. Elle a consisté à faire la recherche documentaire, l'observation sur le terrain. Les données collectées sur le terrain ont subi des traitements manuels, numériques et cartographiques. L'étude révèle que la cacaoculture participe activement au développement socio-économique du département de Duékoué. Cependant, la situation économique de la majorité des cacaoculteurs reste mitigée. En effet, plusieurs producteurs de cacao éprouvent encore d'énormes difficultés pour assurer leurs besoins. Toutefois avec le développement de la cacaoculture, l'espoir de voir le quotidien des paysans s'améliorer reste possible.

Mots clés : Contribution, développement socio-économique, cacaoculture, Duékoué, Côte d'Ivoire.

Abstract

The evaluation of the contribution of cocoa farming in the socio-economic development of the department of Duékoué prompted this study. The objective of this article is to evaluate the socio-economic impact of cocoa farming in the department of Duékoué. To achieve this goal, we adopted a methodological approach. It consisted of doing the documentary research, the observation in the field. Data collected in the field has undergone manual, numerical and cartographic processing. The study reveals that cocoa farming actively participates in the socio-economic development of the department of Duékoué. However, the economic situation of the majority of cocoa farmer's remains mixed. In fact, many cocoa

producers still face enormous difficulties in meeting their needs. However, with the development of cocoa farming, the hope of seeing farmers' daily lives improve is still possible.

Key words: Contribution, socio-economic development, cocoa farming, Duékoué, Côte d'Ivoire.

Introduction

Pour assurer un développement de son économie, la Côte d'Ivoire a accordé, dès son accession à l'indépendance, la priorité à l'agriculture. Pour ce faire, le pays a privilégié les produits d'exportation prisés sur le marché mondial, à savoir le café et le cacao. Ainsi depuis 1960, le café et le cacao sont restés les principaux produits pourvoyeurs en devises de l'économie ivoirienne (30% du PIB). A travers cette politique, la Côte d'Ivoire a enregistré dans les années 1970, un succès économique où le taux de croissance était en moyenne de 7% par an (Mohamed. D, 2002, p.16). Ces cultures n'étant propices que dans les zones forestières, ce sont ces régions qui ont servi de pivot au processus de développement (K.VEI, 2005, p.526). En termes de production au plan mondial, la Côte d'Ivoire occupe le 1er et 5ème rang respectivement pour le cacao et le café (Y. J. J. Koffi, 2007, p.488). Par le biais de ces cultures, la Côte d'Ivoire va connaître dans les années 70, une croissance économique spectaculaire qualifiée de « miracle ivoirien ». Cette performance résulte d'une politique volontariste héritée du pouvoir colonial principalement fondé sur le recrutement d'une main-d'œuvre non originaire des bassins de production. Cependant, ces deux principales spéculations agricoles ont connu des fortunes diverses au niveau de la répartition des richesses induites. En effet, au moment de son indépendance en 1960, le pays produisait déjà 180.000 tonnes de café par an alors que le cacao atteignait à peine 90.000 tonnes (B. Dian, 1978, p.111). Avec un potentiel de production de 300.000 tonnes pour un verger estimé à 1 385 000 hectares, le café représente avec le cacao, l'ossature de l'économie nationale de la Côte d'Ivoire (MINADER, 2016, p.92). Malgré, cette performance cacaoyère au niveau national, certaines régions telles que la région du Guémon et plus précisément le département de Duékoué, a continué la pratique de la caféiculture jusqu'à la fin des années 90. L'importance accordée à la caféiculture a fait du département de Duékoué l'une des zones anciennement productrices de café du pays (MINADER, 2017, p.120). Cependant depuis l'année 2000, la culture de café a subi une régression remarquable soit de 80.000hectares en 2000 à 35.000 hectares en 2016 au profit de la cacaoculture. La prééminence de la culture de cacao au détriment des autres cultures justifie le choix de notre sujet d'étude. Face à cette extension de la cacaoculture dans le paysage et de la production agricole, la préoccupation qui se dégage est la suivante : Quels sont donc les impacts de la cacaoculture sur les populations de la région du Guémon, précisément dans le département de Duékoué? Autrement dit, quels changements

observe-t-on dans la vie des producteurs depuis l'avènement de la cacaoculture? Cette étude vise donc à montrer les impacts économiques et sociaux de la cacaoculture sur les producteurs du département de Duékoué. Cet objectif de recherche a orienté notre approche méthodologique.

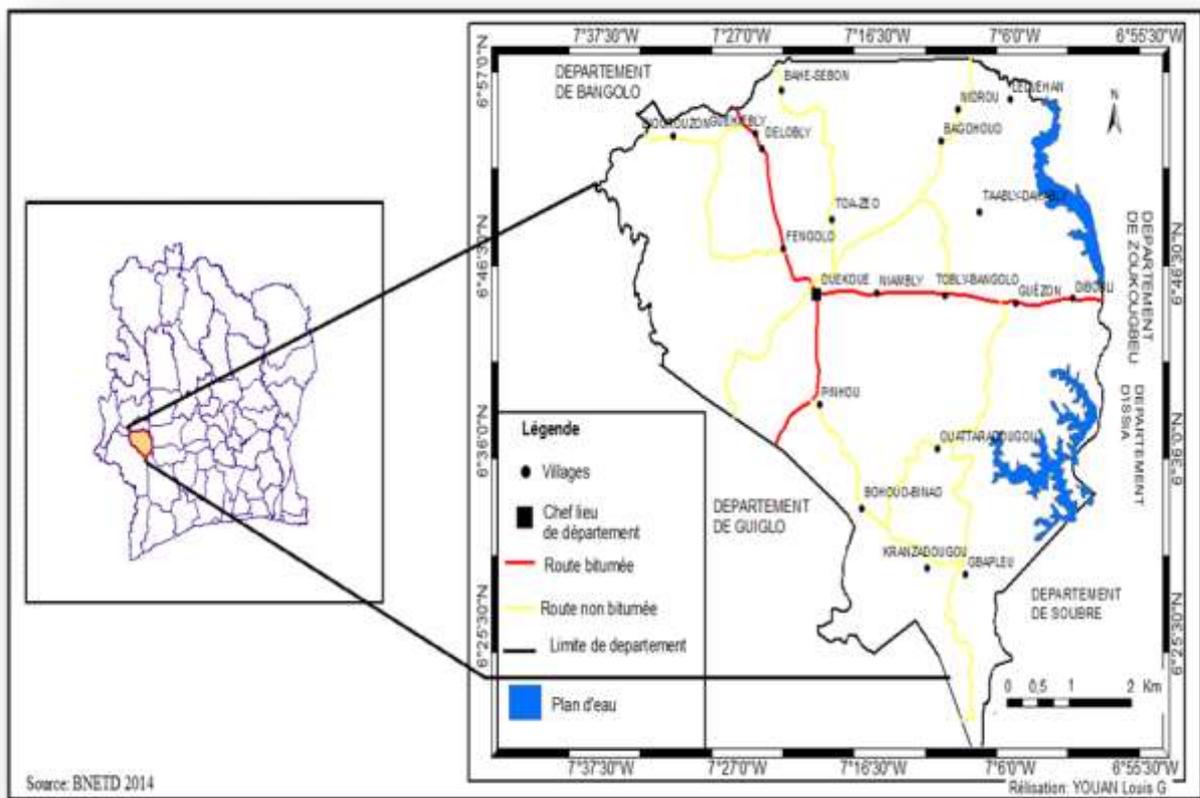
1. Outils et méthodes

Le propre de la méthode, dit A. Kaplan (1964, pp. 361-373), est d'aider à comprendre au sens le plus large, non seulement les résultats de la recherche scientifique, mais également le processus de recherche lui-même. Ainsi, la méthode utilisée pour parvenir aux résultats de cette étude s'appuie sur des techniques de collecte des données que sont la recherche documentaire, l'observation sur le terrain, des entretiens, la technique d'échantillonnage et le traitement des données.

1.1. Informations générales et situation géographique de la zone d'étude

Le département de Duékoué est promu nouvelle région du Guémon et a été inauguré par le Chef d'Etat, Alassane Ouattara, le 23 avril 2012. Située à 450 kilomètres d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, le département de Duékoué est la porte d'entrée du grand Ouest. Proche du Liberia et de la Guinée, Duékoué est la capitale de la nouvelle région du Guémon. Ce département est limité au Nord par celui de Bangolo, au Sud par le département de Guiglo, à l'Est par celui de Daloa et à l'Ouest par celui de Buyo. Il couvre une superficie de 3016 km² et une population de 408 148 Habitants, selon le RGPH 2012. Sa densité est de 68,5 hab/km². Aussi, le département se compose-t-il de cinq sous-préfectures notamment les sous-préfectures de : Bagohouo, Duékoué, Gbapleu, Guézon, Guéhiébly (Cf. carte 1). Le département de Duékoué compte deux cantons, le canton central ou Blaon et le canton Zagné et compte 63 villages selon les données administratives de la localité.

Carte 1: La localisation du département de Duékoué, notre zone d'étude



Les conditions naturelles du département de Duékoué sont favorables aux cultures de rente notamment la cacaoculture.

1.2. Instrument de collecte des données

La présente étude est de type descriptif. L'enquête en vue d'atteindre l'objectif les enquêtes de cette étude se sont déroulées d'Août à octobre 2016. Il a été question d'un échantillonnage par choix raisonné. Les techniques utilisées dans le cadre de cette étude sont les entretiens et les questionnaires. La collecte des données s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête de terrain. Les sources documentaires consultées sont des travaux scientifiques ayant permis de montrer l'implication des migrants au développement de l'agriculture. Les documents consultés ont été obtenus dans les bibliothèques de l'Institut d'Ethnosociologie (IES) et de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD). Les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel Excel Microsoft pour la conception des tableaux statistiques après le dépouillement.

1.3. La technique d'échantillonnage

1.3.1 Le choix des villages

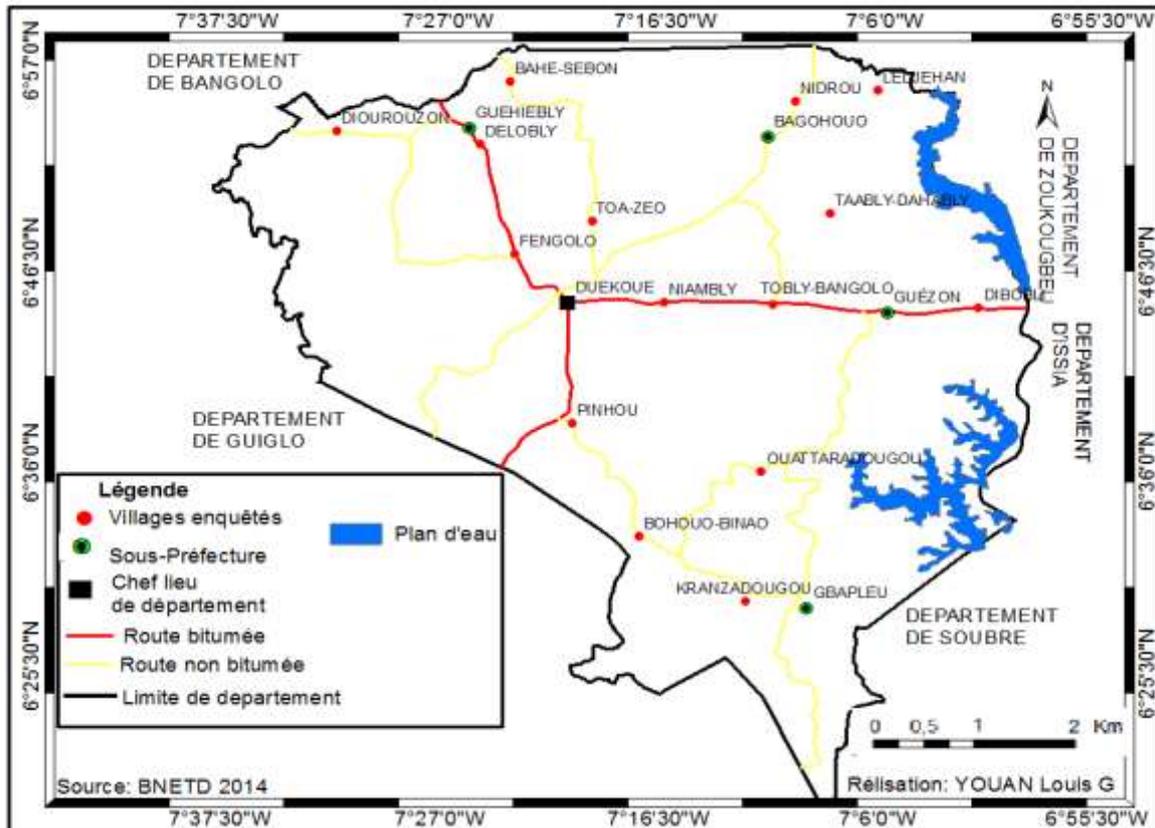
A ce niveau, la méthode choisie est le choix raisonné basé sur l'établissement de critères pour la détermination à enquêter. La population cible est l'ensemble des producteurs de cacao et les responsables des structures telles que les coopératives, le conseil café-cacao et l'Anader (Agence National d'Appui au Développement Rural) intervenant dans la filière de cacao. L'enquête de terrain s'est réalisée du 20 Août au 20 octobre 2016 dans les villages du département de Duékoué sélectionnés dans le cadre de notre étude. Pour cette étude, nous avons choisi de travailler sur un échantillon de 713 personnes. Les raisons de ce choix découlent d'une insuffisance de moyens financiers et de temps pour faire une enquête exhaustive. Ainsi, pour opérer le choix raisonné, l'accent a été mis sur deux niveaux qui sont le choix des villages enquêtés et celui des chefs de ménages. Le choix ici repose essentiellement sur les effectifs des ménages.

L'identification de la taille des villages s'est reposée sur l'effectif des populations des villages par manque de données sur les superficies et habitats des villages. Ainsi, considérant les statistiques de 2014 sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat fournies par l'INS, nous avons concédé la notion « gros villages » à ceux qui abritent un nombre important de population et « petits villages » à ceux qui ont un nombre faible de population. Sur cette base, nous avons pu définir 5 petits villages ayant un effectif de ménage inférieur à 500. Et les villages possédant plus de 500 ménages sont au nombre de 10. Ils ont été considérés comme gros villages. Nous avons décidé de classer les villages en deux groupes. Le premier groupe est celui des villages proches, c'est-à-dire ceux situés dans un rayon de 15 km du chef-lieu des sous-préfectures et les villages éloignés situés au-delà de 15 km du chef-lieu des sous-préfectures retenues.

En outre, ces choix reposent également sur le type de culture dominant. Nos choix ont été aussi fonction des cultures dominantes pratiquées dans les différentes zones du département de Duékoué. En effet, dans le département de Duékoué, la caféiculture était la principale culture. Cependant ces dernières années, la cacaoculture constitue la principale culture dans notre zone d'étude.

Enfin, compte tenu du nombre élevé des villages 63 villages, nous avons choisi d'enquêter 1/4 soit 15 villages selon les critères défini plus haut (Cf. carte 2).

Carte 2 : La localisation géographique des villages enquêtés



1.3.2. Le choix des producteurs dans les villages enquêtés

Pour ce qui concerne le choix des chefs de ménage, nous sommes appuyés sur les données de l'INS émanant du dernier recensement de 2014. Cependant, nous avons pris la peine d'interroger que les chefs de ménages exerçant dans la culture de cacao et qui disposent d'une exploitation cacaoyère. Nous avons décidé d'interroger le 10^{ème} de l'ensemble des chefs de ménages des villages retenus selon plusieurs critères. Ainsi, les critères retenus pour le choix des chefs de ménages pratiquant la cacaoculture sont, l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, la nationalité, l'ethnie ainsi que le niveau d'instruction. En combinant ces critères ci-dessus, susceptibles de décrire l'ensemble de la population rurale, le 10^{ème} des chefs de ménages recensés par l'INS a été interrogé (Cf. tableau 1). Il faut toutefois noter que sur le terrain, la recherche des chefs d'exploitations cacaoyères répondant aux différents critères de sélection des individus de notre échantillon d'étude a été essentiellement guidée par le hasard.

Tableau 1: Le récapitulatif de l'échantillon selon les villages enquêtés

Sous-préfectures retenues dans le département de Duékoué	Villages enquêtés	Taille de villages enquêtés	Pourcentage appliqué	Echantillon retenu par village
Gbapleu	Ouattaradougou	519	10%	52
	Bohouo-Binao	708	10%	71
	Kranzadougou	168	10%	17
Bagohouo	Taably-Dahably	1021	10%	102
	Lehedjan	509	10%	51
	Nidrou	111	10%	11
Duékoué	Fengolo	808	10%	81
	Pinhou	509	10%	51
	Tao-Zéo	117	10%	11
Guéhiébly	Diourouzon	609	10%	61
	Bahé-Sébon	519	10%	52
	Delôbly	114	10%	11
Guézon	Dibobly	692	10%	69
	Niambly	507	10%	51
	Tobly-Bangolo	209	10%	21
Total	15	7.020	10%	713

Source : L'INS, 2014 et Youan L.G, 2016.

2. Résultats

Les producteurs de cacao sont la cible de cette étude. Les résultats des différentes investigations en vue d'atteindre l'objectif de l'étude se structurent autour de la détermination des retombées économiques de la cacaoculture et sa contribution socio-économique dans le développement du département de Duékoué.

2.1. Les retombées économiques de la cacaoculture dans le département de Duékoué

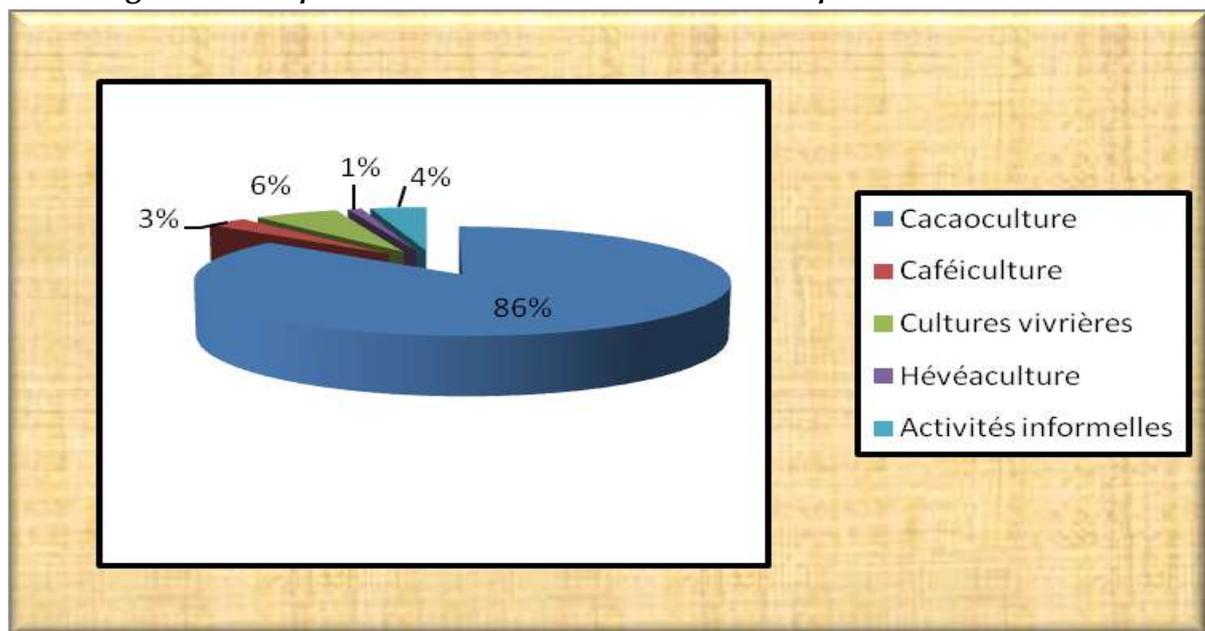
La pratique de culture de rente occurrence la cacaoculture peut avoir des effets autant positifs que négatifs sur la vie d'une nation, d'une contrée ou du village où elle est pratiquée. Ces effets peuvent être multiples. Nous nous attellerons à étudier les effets socio- économiques de la cacaoculture dans le département de Duékoué.

2.1.1. La place essentielle de la cacaoculture dans le revenu des populations rurales

L'une des raisons principales pour lesquelles la cacaoculture a connu une extension accéléré depuis l'an 2000 est la redynamisation l'économie du département de Duékoué. Ce dynamisme économique apporté par cette culture se traduit par les revenus importants qu'elle procure aux paysans, soit de 600.000fcfa à 5.000.000fcfa. En effet, ils pratiquent plusieurs activités leur permettant de satisfaire leur besoins.

De manière générale, les résultats de nos enquêtes montrent que l'agriculture, en particulier la vente des produits d'exportation (cacao, café, palmier à huile, hévéa) et la vente des productions vivrières (l'igname, la banane, le riz, les cultures maraîchères) sont une pratique commune à l'ensemble des ménages ruraux. Les deux activités constituent les principales sources de leurs revenus. Au cours de nos enquêtes, nous avons analysé les différentes sources de revenus, dans le souci de mettre en évidence l'apport de la cacaoculture dans la constitution du budget familial des paysans enquêtés (Cf. figure 1).

Figure 1: La répartition des sources de revenus des producteurs de cacao



Source : Youan L.G, 2016

L'analyse de ce graphique nous révèle les différentes sources de revenus des paysans enquêtés dans le département de Duékoué. Elle nous a montré également l'importance des cultures de rente dans le revenu des paysans enquêtés dans notre zone d'étude. En effet, le revenu des paysans du département est essentiellement constitué des activités agricoles avec une proportion de 96% des revenus des chefs de ménages enquêtés. Ainsi, les revenus issus des cultures de rentes priment avec une proportion de 91% sur ceux des cultures vivrières avec un pourcentage de 6%. Par ailleurs, notre analyse nous relève aussi que dans le département de Duékoué, la cacaoculture constitue la principale source de revenu avec un apport de 86% dans le revenu moyen annuel des producteurs, soit 600.000fcfa. Enfin, le développement de la cacaoculture a suscité le développement et la multiplication des activités informelles telles que le commerce de pagnes, des maquis-bar, les cabines téléphoniques et de transfert d'argent etc. Cette source de revenus dans notre zone d'étude constitue 4% de l'ensemble des revenus des chefs de ménages enquêtés.

2.1.2. L'apport des activités agricoles et informelles dans le revenu des producteurs

Les revenus des paysans sont fonction des cultures ou activités réalisées. En effet, la contribution des différentes cultures au revenu des ménages par zone de production laisse apparaître que le cacao constitue ensemble une source importante de revenu pour les ménages. En effet, le cacao procure un revenu annuel moyen de 600.000 fcfa aux ménages. Elle représente 50,96 % de leur revenu total. La cacaoculture bénéficie d'une assistance particulière de la part de l'Etat. Les prix de ces cultures font l'objet d'une régulation. Ainsi, à chaque ouverture de la campagne cacaoyère et caféière, l'Etat définit un prix bord champ fixé aux producteurs. Ce prix bord champs, malgré qu'il ne soit pas appliqué à la lettre, il reste relativement élevé contre ceux des cultures vivrières dont la commercialisation relève de l'informel (cf. Tableau 2).

Tableau 2: Le récapitulatif des revenus selon les activités pratiquées par les producteurs de 2000 à 2016.

Types de cultures	Rendement moy/Ha	Prix moyen	Revenu moyen annuel
Cacaoculture	600 à 1200	1000	600.000 à 1.200.000
Caféiculture	200 à 300	400	80.000 à 120.000
Banane Plantain	-----	100/ tas ou 1000/6 régimes	100.000
Igname	-----	500/tas	60.000
Riz	20 ou 30 sacs	10.000	200.000
Manioc	-----	100/tas	60.000
Maïs	10 sacs	15.000	150.000
Activités informelles	-----	-----	100.000 à 200.000

Source : Archives de la direction régionale de l'Anader, 2016 et Youan L. G, 2016.

L'analyse du tableau 2 nous montre les revenus moyens des paysans selon les différentes cultures pratiquées dans la région. En effet, elle nous a permis de montrer que les revenus moyens tirés de la pratique de la cacaoculture sont largement supérieurs à ceux des cultures et activités informelles pratiquées par les paysans. Ainsi, les revenus moyens des cacaoculteurs varient entre 600.000 à 1.200.000fcfa.

En outre, le revenu moyen annuel des caféiculteurs est compris entre 80.000 à 120.000fcfa. Enfin, les revenus moyens annuels tirés de la pratique des différentes cultures vivrières et activités informelles oscillent entre 60.000 et 200.000fcfa.

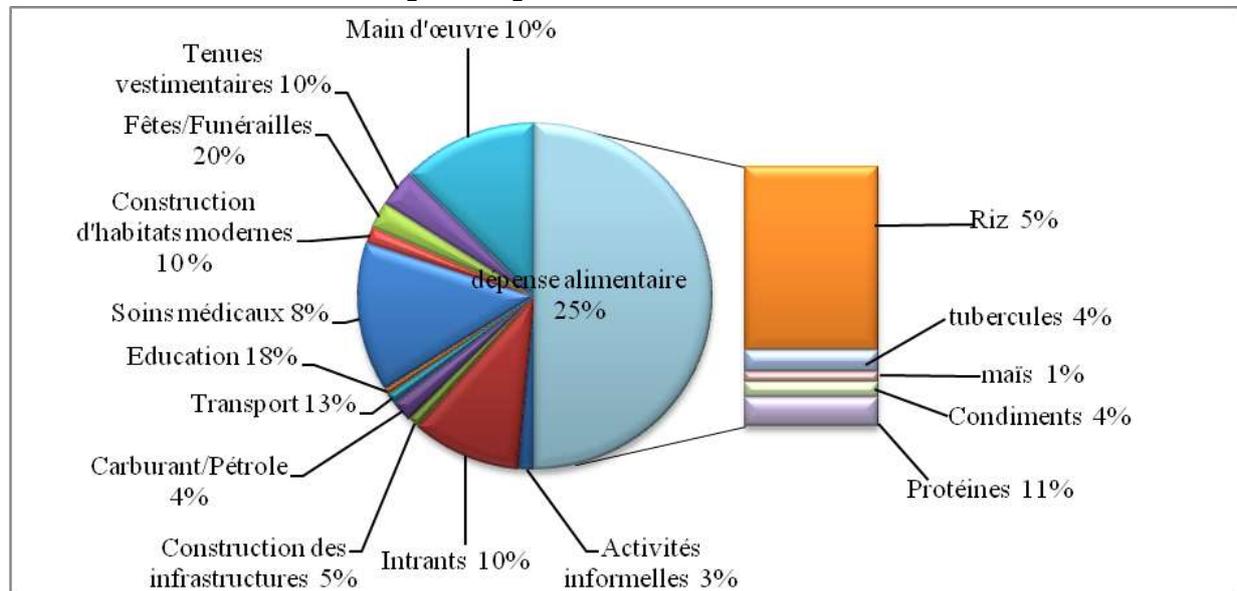
2.1.3. L'analyse des dépenses des producteurs de cacao dans le département de Duékoué

Le développement de la cacaoculture s'est accompagné d'une hausse des revenus des producteurs. En milieu rural, l'absence d'une véritable comptabilité caractérise les exploitations, il est donc difficile dans ce cas de connaître avec précisions des revenus des planteurs. Mais, ce sont des sommes importantes qui sont drainées chaque année vers les campagnes. Si les gains des producteurs demeurent difficiles à cerner, le pouvoir d'achat de ces derniers nous permet de mesurer leur importance. A cet effet, les traites cacaoyères sont l'occasion exceptionnelle pour les paysans d'effectuer toutes sortes de dépenses. Il s'agit d'abord des dépenses obligatoires qui portent sur la santé, l'habillement, la scolarisation des enfants, l'achat des matériaux de construction etc.

Ensuite, il y a des dépenses occasionnelle dans lesquelles les planteurs disposant d'important financiers vont s'acheter des engins de déplacement tels que des motos, des tricycles, des groupes électrogènes, des panneaux solaires pour l'éclairage des ménages ces dépenses s'ajoutent celles relatives à l'exploitation qui sont en général faibles. La majeure partie des dépenses effectuées pour l'exploitation sont celles qui concernent les frais de la main d'œuvre et des produits phytosanitaires. Ainsi, pour pouvoir appréhender la situation financière des producteur, nous avons analysé la situation économique des producteurs de cacao, tirés de notre échantillon selon les catégories de producteurs (petit producteur, moyen producteur et grand producteur). Compte tenu de la diversité des acteurs et de leurs caractéristiques personnelles, l'étude a été simplifiée en tenant compte d'une seule caractéristique à savoir la taille de l'exploitation. Il s'agit d'analyser l'impact des superficies cultivées sur l'accroissement des revenus et la satisfaction des besoins essentiels (alimentation, santé, éducation, construction, moyens de déplacement, tenues vestimentaires, cérémonies funèbres, etc.). Le premier exemple traite de la situation d'un petit producteur qui ne parvient pas à survenir à l'ensemble des besoins familiaux à partir des revenus du cacao. Le second présent la situation d'un producteur moyen et le troisième exemple traite la situation financière d'un grand producteur dont les revenus du cacao permettent la satisfaction des besoins familiaux. Le choix des producteurs a été raisonné. Par conséquent, il n'obéit à aucune rigueur statistique. Les critères retenus se réfèrent à la taille des exploitations, le revenu de l'année 2016. Ces trois exemples ne sont peut-être pas représentatifs de la situation de l'ensemble des producteurs enquêtés, mais ils mettent en exergue la coïncidence de trois niveaux de vie divergents dans un contexte de développement de la cacaoculture. L'objectif est donc non seulement de montrer que le développement cacaoculture a affecté différemment les producteurs du département de Duékoué mais aussi d'expliquer que l'impact de l'essor de la cacaoculture sur les producteurs dépend certes de la

taille des exploitations mais aussi du niveau de traitements exploitations (Cf. figure 2).

Figure 2 : La répartition des dépenses alimentaires et non alimentaires effectuées par les producteurs de cacao



Source : Inspiré d'ADAYE, 2011.

Les données sur les dépenses alimentaires et non alimentaires telles que l'éducation, la santé, le transport, etc. ont été collectées à titre d'indicateur de substitution. Celui-ci fournit une meilleure mesure du budget des ménages et de l'allocation de leurs ressources. De plus, l'analyse des dépenses alimentaires et non alimentaires sert également d'indicateur de substitution pour l'accès des ménages à la nourriture. Les ménages de l'échantillon ont été invités à détailler leurs dépenses monétaires et à crédit, parmi toute une gamme de postes de dépenses alimentaires et non alimentaires (par exemple, la santé, l'éducation, la viande, le poisson, le riz, etc.). Les dépenses alimentaires en espèces ou à crédit, ont été basées sur une période de rappel d'un mois tandis que les dépenses en espèces et à crédit non alimentaires étaient collectées. Par exemple, les frais de scolarité sont généralement payés au début du trimestre. La santé et les frais médicaux tendent également à être des paiements isolés pour le traitement ou les médicaments. Ceci dit, toutes les dépenses non alimentaires ont été ensuite rapportées à un mois, afin de permettre la comparaison avec les dépenses alimentaires.

2.1.4. La cacaoculture, déterminant de la multiplication des activités informelles dans le département de Duékoué

L'essor de la cacaoculture a suscité dans son sillage la mise en place ou le renforcement d'activités commerciales et artisanales. A l'échelle locale, c'est-à-dire dans les zones de production, la cacaoculture a permis à la population de se lancer dans plusieurs activités commerciales informelles. Il est également important de souligner que les allochtones (Baoulé, Abron, Agni, Lobi, senoufo, etc) et allogènes (Burkinabé, Malien, Guinéen, etc) à défaut de construire des maisons modernes, investissent dans d'autres secteurs d'activité tout comme les autochtones. Ainsi, nos enquêtes montrent que grâce à l'argent tiré de la vente du cacao certains planteurs ont pu financer d'autres projets. La plupart des commerçants interrogés ont pratiquement tous reconnu que ce sont les revenus du cacao qui leurs ont permis la création de leurs nouvelles activités. Ainsi, certains autochtones ont pu créer des restaurants et certains producteurs allogènes ont ouvert des boutiques, des kiosques à café, des magasins de stockage des produits, la vente des pagnes, des motos et des vélos, des magasins de vente des produits phytosanitaires, des accessoires de téléphones portables, les broyeuses, des produits cosmétiques, les cabines téléphoniques, les maisons de transfert d'argent :orange money, Mtn money, Moov money et cash express, des unités broyages du manioc, décortiqueuses de riz , les maquis-Bars, la vente de poulets braisés, la vente de l'eau et des poissonneries etc. En outre, il faut noter également que quelques producteurs allochtones et allogènes ont investi dans l'immobilier dans la ville de Duékoué. Ainsi, sur la plupart des marchés ruraux du département de Duékoué, sont commercialisés des produits manufacturés comme les ustensiles de cuisines, des appareils électroménagers, des panneaux solaires, des antennes paraboliques, etc.

2.1.5. La cacaoculture, facteur de développement du secteur de transport dans le département de Duékoué

Concernant les moyens de transport grâce aux retombées économiques engendrées par les produits agricoles en général et surtout de la cacaoculture, plusieurs producteurs ont pu acquérir des engins de déplacement (des vélos, des motos, des tricycles, des véhicules personnels, des véhicules de type KIA, etc). Ces moyens de transport facilitent les déplacements des paysans dans notre zone d'étude. Le nombre élevé des engins à deux ou trois roues a développé un type de transport se fondant sur les motos et tricycles. Avec des routes très dégradées, les taxi-motos restent les meilleurs moyens de circulation et surtout plus rapide dans le département de Duékoué. Cette activité s'avère être rentable d'après les acteurs qui y exercent. A cet effet, les frais de transport en taxi-moto sont souvent plus élevés que dans les véhicules en commun. Cette situation se vérifie à travers les frais de

transport que sont 3000fcfa en véhicules de transport commun et 5000fcfa pour les taxis moto etc. Selon nos enquêtes, les recettes journalières tirées de cette activité s'élèvent autour de 25.000 à 30.000fcfa. Par ailleurs, malgré le développement des taxi-motos, de tricycles dans les campagnes, l'on y trouve également les autres types moyens de transport tels que les camions Kia, les camions bâchés, des véhicules de type 504 etc. En effet, les camions servent aux transports des produits agricoles en général et en particulier aux fèves cacaoyères des campagnes vers les centres urbains.

2.1.6. La cacaoculture, source de création d'emplois dans le département de Duékoué

Pour ce qui concerne, la contribution de la cacaoculture dans la création d'emplois, depuis l'année 2000 la cacaoculture fait vivre plus de 80% des chefs de ménages employés dans les coopératives. Ce chiffre ne mentionne que les emplois générés directement par la cacaoculture. Mais si l'on compte la main d'œuvre en totalité (temporaire et permanente) engendrée indirectement par la production du cacao (transport, collecte, préparation, etc.), ce chiffre est largement en-dessous de la réalité. En effet, pour ce qui concerne les emplois directs l'essor de la cacaoculture a attiré les structures agricoles étatiques (Conseil Café-Cacao, Cnra etc.), des structures privées agricoles (Cargill) ou ONG spécialisées dans le domaine de cacao (Solidaridad, Care etc.). Il a également favorisé la création de plusieurs coopératives à vocation spécialisées en matière d'achat et de la commercialisation des fèves de cacao. Ces structures étatiques emploient pour le bon fonctionnement de leurs activités un personnel qualifié. Pour ce qui concerne les structures privées telles les Solidaridad, le Care Côte d'Ivoire et les coopératives spécialisées, ils recrutent non seulement un personnel qualifié (Comptables, secrétaires, etc.) pour les tâches administratives. Par ailleurs, ils recrutent également un personnel non qualifié (les pisteurs, les chauffeurs, les gardiens ou surveillants des magasins, les chargeurs ou déchargeurs, etc.), pour le bon déroulement de leurs activités sur le terrain. Ces dernières décennies plusieurs emplois à travers les coopératives à vocation agricole dans le département de Duékoué. Il ressort nos enquêtes qu'une coopérative à vocation agricole spécialisée dans l'achat des fèves de cacao bien structurée peut être constituée de plus 25 à 50 membres pour un meilleur fonctionnement. Il convient de souligner que le nombre d'emplois concernant les travailleurs non qualifiés constitue la frange la plus importante des emplois liés au développement de la cacaoculture dans notre zone d'étude. En outre, au titre des emplois indirects, la cacaoculture a suscité la multiplication des activités informelles tels que le commerce (la vente des engins à deux ou trois roues, des produits phytosanitaires, etc.) se sont multipliées avec l'utilisation accrue des engins à deux ou trois roues et des camion de ramassage des produits agricoles ; les sociétés de gardiennages Sogarfer, G4S) sont également pourvoyeurs d'emploi pour la jeunesse.

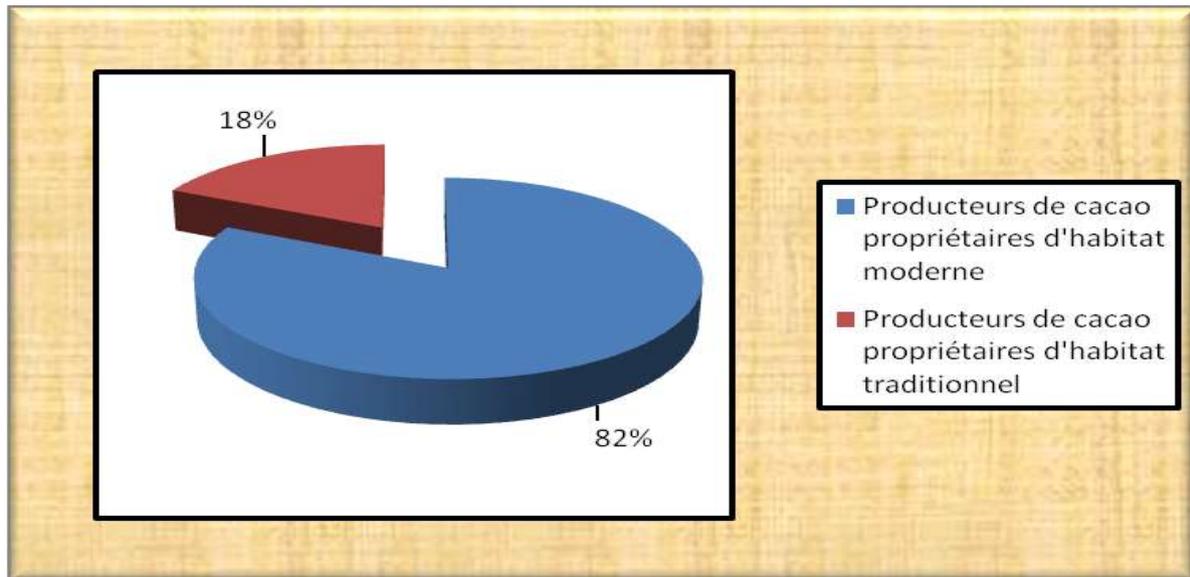
Enfin, grâce au revenu tiré de la vente de cacao, les paysans construisent ou participent davantage à la réalisation des équipements scolaires du niveau primaire et secondaire privé. Cette multiplication des écoles secondaires privées sont également un facteur de réduction du chômage dans le département de Duékoué. A titre d'exemple, le collège "Légbedji" un établissement secondaire privé appartenant à deux grands producteurs allochtones à Duékoué emploie une quarantaine de personnes.

2.2. La cacaoculture, un facteur d'amélioration des conditions de vie des paysans dans le département de Duékoué

2.2.1. La cacaoculture et la valorisation de l'habitat dans le département de Duékoué

Au niveau de l'habitat, l'étude a révélé une amélioration notable, l'on observe un changement au niveau de l'habitat grâce au revenu engendré par la culture de cacao. La construction de l'habitat moderne est devenue aujourd'hui une véritable concurrence entre les paysans producteurs de cacao, leurs objectifs majeurs après chaque campagne restent la construction d'habitat en dur couvert de tôle. L'on note 82% des producteurs qui ont construit des maisons modernes depuis l'entrée en production de leur parcelle de cacao. La maison est devenue une valeur psychologique et le symbole de puissance économique et de réussite sociale. En somme, le désir d'un mieux être à travers l'habitat fait progressivement l'unanimité chez les populations rurales de notre zone d'étude. Avec les tendances actuelles de modernisation de l'habitat, l'on assiste à la disparition des constructions traditionnelles au profit des maisons modernes. En effet, le revenu tiré de la cacaoculture a permis aux producteurs de construire des habitats de type moderne (figure 3). Cette figure montre l'impact des revenus de la cacaoculture au niveau de construction des maisons ou de l'habitat de type moderne des producteurs.

Figure 3 : Proportion des producteurs propriétaires d'habitat moderne et d'habitat traditionnel.



Source : Youan L.G, 2016

Il ressort des enquêtes un changement positif au niveau du cadre de vie des producteurs grâce au revenu tiré de la cacaoculture. La majorité des producteurs ont construit des maisons en dur couvertes de tôle soit 82%. Ils sont donc passés de la construction traditionnelle des maisons (cases) au mode moderne. Seulement 18% des producteurs n'ont pas encore pu transformer leur cadre de vie ; ils vivent encore dans des habitats traditionnels.

Enfin, l'habitat moderne, il se caractérise par des maisons construites avec des briques en ciment avec des toitures en tôle ou en dalle. Ce type d'habitat est reconnaissable dans les quartiers des grands centres urbains. On le trouve de plus en plus dans certains villages (Cf. Photo 1).

Photo 1 : Un habitat moderne à Dibobly, village à forte production cacaoyère



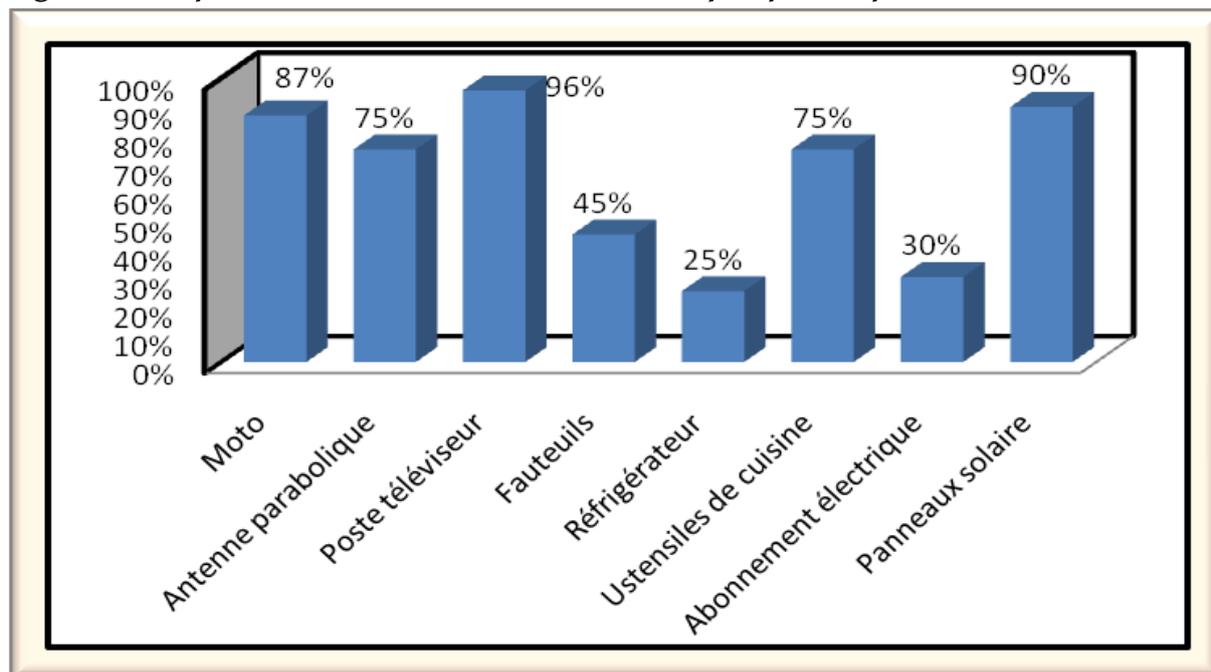
Source : Cliché de Youan L.G, 2016

Cet habitat moderne est le produit de l'auto-construction, c'est-à-dire bâti par un producteur de cacao à partir de ses revenus tirés de la vente des fèves de cacao. L'habitat planifié, produit par des sociétés immobilières, est quasi absent dans le département de Duékoué. Cette évolution récente au niveau de l'habitat s'explique par l'importance de la cacaoculture. Pour ces populations, ce mouvement a commencé par quelques paysans autochtones. Par ailleurs, pour améliorer leur habitat, les planteurs procèdent à la réduction des dépenses familiales (cérémonies festives et achat de vêtements).

2.2.2. La contribution de la cacaoculture dans l'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao

Il ressort des enquêtes un changement positif au niveau du cadre de vie des producteurs grâce au revenu tiré de la culture de cacao. Avec l'avènement de la cacaoculture, plus de 80% des producteurs achètent des biens domestiques pour agrémenter la vie à la maison. Ainsi, beaucoup d'exploitants sont fiers d'exhiber les biens acquis grâce à l'économie cacaoyère. Ces derniers se réjouissent d'avoir acheté des postes radio, des vélos ou une télévision. Certains grands exploitants nous ont fait visiter leur maison pour apprécier le confort et les commodités telles que : les chaises, les fauteuils, les postes radio, les télévisions, les mini-chaînes, les DVD, etc (Cf. figure 4). Les ustensiles de cuisine sont également touchés par cette modernisation. Ils étaient composés de canaris, de plats d'argile confectionnés par des potières. Ils sont désormais composés de casseroles en aluminium, de marmites en fonte, d'assiettes soit en aluminium soit en porcelaine. L'on trouve chez certains planteurs des réfrigérateurs au pétrole de marque « *Electrolux* » dans les villages non électrifiés.

Figure 4 : Proportion des biens de commodités acquis par les producteurs de cacao



Source : Youan L.G, 2016

Il ressort des enquêtes un changement positif au niveau du cadre de vie des producteurs grâce au revenu tiré de la cacaoculture. La majorité des producteurs soit 87,00% ont acheté des motos de deux ou trois roues comme un moyen de déplacement et pour le ramassage des marchandises et 30% des producteurs ont accédé à un abonnement électrique (compteur électrique). En ce qui concerne un poste téléviseur 96% des producteurs en possèdent et 75% des producteurs ont acheté des antennes paraboliques. Par ailleurs, 90% des producteurs disposent des panneaux solaires. En outre, 25% détiennent un réfrigérateur pour la conservation de la nourriture. Enfin, 75% des productrices ou femmes de producteurs ont acheté des ustensiles de cuisine grâce à l'argent tiré de la vente de cacao.

2.3. L'expansion de la cacaoculture: une opportunité de réalisation des projets de développement dans le département de Duékoué

2.3.1. La relation entre la cacaoculture et les infrastructures d'hydraulique villageoises

La commercialisation des fèves cacaoyères rapporte des revenus non négligeables selon les producteurs dans le département de Duékoué. Elle contribue au développement des campagnes par la création des infrastructures telles que les écoles primaires, les centres de santé, des magasins des coopératives à vocation agricoles, des châteaux d'eau, des cantines scolaires. En effet, en Côte d'Ivoire l'adduction en eau potable dans les villages avait été l'affaire de l'Etat autrefois à travers les projets Frar. Avec la fin de l'existence de cet développement les ruraux sont obligés de s'investir

davantage s'ils ne veulent pas être à l'écart du développement. Selon Directeur régional des services hydraulique, les paysans du département de Duékoué participent de plus en plus à la construction et à la réhabilitation de pompes et de châteaux d'eau dans les villages (Cf. tableau 5).

Tableau 5: Le récapitulatif des pompes villageoises réalisées ou réhabilitées de 2000 à 2016.

Sous-préfectures	Pompes villageoises réalisées par le conseil régional	Pompes villageoises réalisées par le conseil café-cacao et les producteurs	Total
Duékoué	102	82	204
Gbapleu	98	49	147
Bagohouo	60	70	130
Guéhiébly	112	45	159
Guézon	98	65	163
Total	470	311	781

Source : Direction Régionale de la SODECI, 2016 et Youan L.G, 2016

L'analyse du tableau 5, nous indique que le nombre de pompes villageoises réalisées soit 781 pompes réalisées dans le département de Duékoué. Par ailleurs, notre analyse nous montre également les réalisateurs de ces pompes villageoises que sont l'Etat, le conseil régional et les paysans. En effet, selon Monsieur Kouamé, le responsable de l'hydraulique de le département de Duékoué, la contribution de l'Etat et le conseil régional dans la réalisation des pompes villageoises est estimée à 438 pompes villageoises soit 61,27% du nombre total de pompes réalisées. En outre, l'apport des producteurs dans la réhabilitation et construction de pompes villageoises est de 311 pompes soit 38,73% du nombre total des pompes réalisées dans le département de Duékoué. Cette proportion des pompes réalisées par les producteurs est certes inférieure à celle de l'Etat et du conseil régional mais elle n'est pas négligeable.

2.3.2. L'apport de la cacaoculture dans le développement des infrastructures scolaires dans le département de Duékoué

Le véritable problème de la scolarisation des enfants dans le département de Duékoué se pose véritablement en termes de besoins en infrastructures scolaires de bases. A cet effet, le retrait de l'Etat à travers l'arrêt des activités des projets pour ce qui la concerne le soutien dans la construction des écoles primaires publiques dans le département de Duékoué a fait prendre conscience aux populations dans le sens d'une plus grande contribution à la construction des écoles (Cf. tableau 6) et des logements des instituteurs. Pour ce faire, les producteurs se cotisent et au bout

quelques traites cacaoyères ils parviennent à la réalisation de ces édifices scolaires. Ainsi, depuis l'avènement de la cacaoculture les paysans ont accordé une priorité à l'éducation vu que la scolarisation des enfants est devenue obligatoire sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

Tableau 6: Le récapitulatif des infrastructures scolaires réalisées par les producteurs de 2000 à 2016.

Sous-préfectures	Villages	Campements	Nombres de classes	Année
Gbapleu	Ouattaradougou	Trawlinkro	6 classes	2014
		Komianbla	3 classes achevées, 3 autres en construction	2016
			3 classes achevées et 3 en construction	2014
	Bohouo-Binao	Kouakoukro	3 classes achevées et 3 en construction	2015
	Pinhou	Kouasibakro	3 classes achevées et 3 en construction	2016
Bagohouo			3 classes	2008
	Taably-Dahably		3 classes achevées, 3 classes en construction	2014
	Guézon-Taouaké	Albertkro	6 classes	2008
	Diébly		6 classes	2007
Duékoué	Fangolo		3 classes en construction	2006
	Bahé-Bêh		6 classes	2012
	Tao-Zéo		6 classes en construction	2016
Guéhiébly	Nidrou		3 classes en construction	2016
	Miambly		6 classes	2008
	Télôbly		6 classes	2007
Guézon	Dibobly		3 classes en construction	2006
	Nenandy		6 classes	2012
	Séably		6 classes en construction	2016

Source : Youan L.G, 2016

L'analyse du tableau 6 nous a montré que les producteurs du département de Duékoué ont construis ou participer à la construction de plusieurs écoles. En effet, les producteurs de N'guessankro, de campement Komianbla et de Trawlinkro dans le département de Duékoué ont construit une école primaire de six classées et des

logements des instituteurs. Par ailleurs, les producteurs de Diébly localité dans la sous-préfecture de Bagohouo ont réalisé un édifice scolaire de six classes grâce aux ressources financières tirées de la vente des fèves de cacao.

2.3.3. La contribution des producteurs de cacao dans la construction des infrastructures sanitaires réalisées

Nos enquêtes ont permis de savoir que le conseil café-cacao et les paysans ont pu réaliser ces infrastructures sanitaires telles que les centres de santé, des dispensaires dans les grandes zones productrices de cacao (Cf. Photo 2).

Photo 2: Un centre de santé à Binao, village à forte production de cacao



Source : Cliché de Youan L.G, 2016.

Pour ce qui concerne la contribution du conseil café-cacao, grâce aux retombés de la commercialisation des fèves de cacao, le conseil café-cacao a construit un centre de santé dans la région. Par ailleurs, les producteurs ont contribué également à multiplication des infrastructures sanitaires dans nos localités d'enquêtes. En effet, les paysans de Bohouo-Binao ont construit un dispensaire à hauteur de 15.000.000fcfa (Direction Régionale du Ministère des infrastructures socio-économiques, 2016). Selon le chef du village les fonds ont été mobilisés sur une période de cinq ans et six mois. En outre, la maternité du centre de santé dans le département de Duékoué a été réhabilitée par les paysans avec les ressources tirées de la vente des fèves de cacao. Ensuite, les producteurs de Taably-Dahably ont construit avec l'aide du conseil régional un centre de santé d'une valeur de 10.000.000fcfa (Direction Régionale du Ministère de la santé 2016). Selon le chef de ce village la participation des villageois est estimée de 10.000.000fcfa. Ce fond a été collecté auprès des producteurs sur une période d'un an. Enfin, lors de nos passages dans les campagnes de la sous-préfecture de Gbapleu dans le département de Duékoué, nous avons observé un

chantier de construction d'un centre de santé. Selon les personnes interrogées ce projet est l'initiative privée des producteurs de cette localité. Au dire de nos interlocuteurs, les producteurs ont participé à la construction de ce centre de santé à hauteur de 5.000.000fcfa. Dans la localité de Dahably-Taably, les planteurs ont contribué également au financement de la construction d'un dispensaire à hauteur de 5.000.000fcfa (*Direction Régionale du Ministère de la santé 2016*). L'action des planteurs consiste également à la fourniture de la main d'œuvre et la nourriture aux ouvriers sur les chantiers.

2.3.4. La participation financière des producteurs de cacao dans la réhabilitation des infrastructures routières

Depuis l'avènement de la cacaoculture les infrastructures routières dans le département de Duékoué connaissent une amélioration remarquable. En effet, le conseil café-cacao a procédé à la réhabilitation des routes et pont à hauteur de 10.000.000 fcfa par an pour faciliter l'accès à des zones de productions (Délégation Régionale du Conseil Café-Cacao, 2016, p.72). Cependant, avec la défaillance de la contribution du Conseil Café-Cacao en matière de la réhabilitation des routes, les producteurs s'organisent soit eux-mêmes pour entretenir les routes soit sollicitent les services compétents en la matière. A cet effet, les producteurs d'Ouattaradougou dans la sous-préfecture de Gbapleu ont contribué à la réhabilitation d'une piste de 6km à hauteur de 8 millions de Fcfa. En outre, selon les statistiques de la direction régionale du ministère des infrastructures socioéconomiques (2016) dans le département de Duékoué, les producteurs et le conseil café-cacao ont contribué activement à la réhabilitation du réseau routier soit 52% des routes et pistes.

2.3.5. Le rapport entre la cacaoculture et la construction des bâtiments administratifs dans le département de Duékoué

Dans notre zone d'étude, cinq localités ont été érigées en sous-préfectures sans mesure d'accompagnement. A cet effet, les populations se sont senties obligées de construire elles-mêmes les logements et les bâtiments administratifs. Cette situation est vérifiée dans la localité de Guézon. Pour pallier, les paysans se sont mobilisés pour la construction des bâtiments administratifs et logements des préfets et des sous-préfets. Dans le département de Duékoué, les paysans ont construit le bâtiment administratif de la sous-préfecture de Guezon. La contribution financière des producteurs est estimée à 10.000.000fcfa (*Archives du Conseil Café-Cacao, 2016, p.108*).

3. Discussion

La cacaoculture connaît une extension et permet aux exploitants d'être actifs dans le tissu socio-économique dans le département de Duékoué. Le revenu moyen d'un producteur de cacao au cours d'une traite de cacao peut atteindre 600.000 à 1.000.000fcfa. En effet, avec la chute des prix du café au cours de la décennie 1980-2000, les revenus des producteurs oscillaient entre 100 000 et 120 000fcfa au cours d'une traite de café. En revanche, depuis quelques années, une nouvelle culture telle que la cacaoculture, pratiquée au village fournit un revenu total par actif pouvant fréquemment atteindre 600.000 à 1.000.000fcfa voir plus pour certains grands producteurs (Conseil café-cacao, 2016). Cette culture arrive à détourner la main d'oeuvre des plantations de café. Par ailleurs, l'essor de la cacaoculture dans le département de Duékoué devenue progressivement une source de revenus non négligeable pour de nombreux ménages. Les retombés positifs de cette activité ont entraîné une certaine mutation des modes de vie dans les villages. Au niveau du cadre de vie, l'étude a révélé une amélioration notable, l'on observe un changement au niveau de l'habitat grâce au revenu engendré par la cacaoculture. La construction est devenue aujourd'hui une véritable concurrence entre les paysans producteurs de cacao, leurs objectifs majeurs après chaque campagne restent la construction d'habitat en dur couvert de tôle. On note 82% des producteurs qui ont construit des maisons modernes depuis l'entrée en production de leur parcelle de la cacaoculture. Quant aux charges familiales, la culture de la cacaoculture joue un rôle très important. En effet, grâce aux revenus tirés de cette culture, les paysans arrivent aujourd'hui à subvenir à leurs besoins soit (78%) sur le plan éducatif, l'entretien de la parcelle (82%), les tenues vestimentaires des enfants de la famille, la femme (90%) elles soins médicaux (80%), la connexion électrique (30%), l'achat des motos, vélos ou tricycles (87%), l'achat des postes téléviseurs (96%), Antenne parabolique (75%), l'achat de panneaux solaires (90%), l'achat de réfrigérateurs (25%), ustensiles de cuisines (75%), etc. Le revenu net d'un hectare est lié à l'état et la superficie de la parcelle cultivée. En outre, grâce aux revenus tirés de la vente de cacao, les producteurs participent activement soit 40% à 50% du coût de la réalisation ou de réhabilitation des infrastructures sanitaires (30%), construction des écoles et construction de logements des instituteurs (50%), réhabilitation des routes et ponts (52%), construction des bâtiments et logements des sous-préfectures (20%), pompes villageoises (38,73%), etc. Par ailleurs, les producteurs de cacao contribuent à 100% dans certains villages à la réhabilitation ou à la réalisation des pompes villageoises, construction de logements des instituteurs (50%), construction des ponts ou à la réhabilitation des routes. Ce résultat est similaire à celui de Bouadi Kindo (1978) sur : « le dynamisme économique de l'espace rural chez l'agriculture du Ndenien et du Djuablin », il rapporte que la pratique du café et du cacao a enrichi le paysan Agni au point où certains s'en sortaient avec plus de 14.000.000 F à la traite et dont

une répartition du revenu par tête dans chaque famille s'élevait entre 500.000F et le million. Ici, il y a la pratique de vivriers dont les recettes ne venaient pas pour compléter à faire les dépenses mais étaient considérés comme des bonus. Pour B. Kindo (1978), ces deux cultures ont enrichi les planteurs qui dans la répartition des dépenses faisaient des excès et des choses inutiles ou exceptionnelles comme l'achat de véhicule ou bien l'organisation de funérailles grandioses même des années après l'enterrement des sépultures. En outre, le café et le cacao ont permis à cette époque de réaliser une révolution socio-économique. En effet, selon, B. Kindo (1978) grâce à ces deux cultures les paysans étaient mieux nantis financièrement que les agents de la fonction publique, ceux qu'on appelait communément les diplômés ou salariés. Ce résultat est conforme à celui de A. Koulai (2012) intitulé « *Agriculture et développement durable dans la région des montagnes : cas du département de Kouibly* », ce dernier a rapporté que la cacaoculture a été mise en place dans le but de résoudre les problèmes majeurs des paysans, à savoir, l'amélioration de la condition économique et du cadre de vie. Aujourd'hui, la cacaoculture est appelé « *arbre à argent* » ; c'est donc l'espoir du département de Kouibly.

Conclusion

La région du Guémon en général et le département de Duékoué en particulier fait partie des grandes zones productrices de cacao du pays. L'intérêt porté à la pratique de la cacaoculture s'est traduit dans le département de Duékoué par des conséquences socio-économiques. A cet effet, la pratique massive de la cacaoculture fournit d'importants revenus aux paysans. Il faut également noter que les revenus tirés de la pratique de la cacaoculture ont favorisé la mutation de l'habitat. Ainsi, l'on est passé de l'habitat de type traditionnel à l'habitat de type moderne pour la majorité des producteurs, soit 82%. La commercialisation des fèves de cacao rapporte des revenus non négligeables selon les groupes ethniques des producteurs du département de Duékoué. Ils contribuent au développement des campagnes de notre zone d'étude par la création des infrastructures, l'achat des engins de déplacement de deux ou trois roues pour la plupart des producteurs et des véhicules de transport des produits agricoles ou personnel pour certains producteurs. En outre, il convient de relever que la pratique de la cacaoculture a suscité le développement des activités informelles. Enfin, la méthodologie adoptée nous a permis d'évaluer la dynamique de la cacaoculture et d'évaluer les retombés de cette culture à l'échelle départementale. Elle peut constituer donc un catalyseur pour le développement local ou humain par sa fonction de création d'emplois, et un véritable moyen de lutte contre la pauvreté. Au regard de ce qui précède, nous pouvons retenir que le développement de la cacaoculture a considérablement apporté des changements qui sont perceptibles tant au niveau économique que social dans le département de Duékoué. Cependant, avant de terminer cette étude, il convient de s'interroger sur l'influence de la cacaoculture sur l'environnement forestier dans notre espace

d'étude. En d'autres termes, quel est l'impact de cette culture sur l'environnement forestier dans le département de Duékoué ?

Références Bibliographiques

Kaplan Abraham, 1964, « *Les études philosophiques nouvelle série, 19e année, no. 3, perspectives sur la philosophie nord-américaine* », (juillet-septembre 1964), pp. 361-373

Conseil café-cacao, 2016, « *Rapport de la campagne café-cacao de 2015-2016* », 120P

Dian Boni, 1970, « *Le pays Akyé : étude de l'économie agricole* ». *Annales de l'université d'Abidjan, série G. Tome 2, Fasc. 1*, 206p.

Dian Boni, 1978, « *Aspects géographiques du binôme café-cacao dans l'économie ivoirienne* » *NEA, Abidjan*, 111p.

Kindo Bouadi, 1978, « *Dynamisme économique et organisation de l'espace rural Chez l'Agni du N'Dénéan et du Djuablin Côte d'Ivoire* », *Thèse du 3ème cycle, Université nationale d'Abidjan* », 328p

Koffi Yao Jean Julius, 2007, « *Impacts socio-économique et écologique de la culture de l'anacarde dans la région du Zanzan (Nord-est de la Côte d'Ivoire)*, *Thèse Unique de doctorat, Université de Cocody-Abidjan, IGT* », 488 p.

Koulai Armand, 2012, « *Agriculture et développement durable dans la région des montagnes : cas du département de Kouibly* », 337P.

Ministère de l'Agriculture et du développement rural, 2016, « *Rapport bilan annuel des activités agricoles* », 92 p.

Ministère de l'Agriculture et du développement rural, 2017, « *Rapport bilan annuel des activités agricoles* », 120 p.

Mouhamed Diomandé, 2002, « *La culture de l'anacarde dans le développement de la région de Bondoukou* », communication à la conférence internationale sur l'avenir des cultures pérennes. *Investissement et durabilité en zones tropicales humides. Yamoussoukro 5-9 novembre 2001*, 16p.

Vei Kpan Noël, 2005, « *Suivi et Evaluation de l'impact socio spatio-temporel d'un projet d'Aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest. L'exemple du barrage de Taabo en Côte d'Ivoire. Apport de la télédétection et des SIG. Doctorat d'Université de Cocody, Abidjan* », 154p.